



Litige banque credit

Par **Angele 2107**, le **15/02/2023** à **18:04**

Bonjour, En 2014 je faisais un crédit conso à la banque postale. En octobre 2019 je leur écrivais pour savoir combien il restait et où envoyer le chèque pour les rembourser car j'avais fait un rachat de crédit. J'ai envoyé des lettres recommandées et simples d'octobre 2019 à décembre 2020 sans retour même le médiateur de la poste. En 2019 je payais le crédit après 2 ans de suspension soit 2500€ l'année. Il y a 15 jrs ils m'ont appelé en me demandant de tout rembourser avec les intérêts et non paiement depuis décembre 2015. Ils me rappellent lundi pour savoir comment je vais payer avant de me mettre chez l'huissier et me poursuivre. Que pouvez-vous me dire? J'ai gardé les preuves de tous mes courriers dont certains en recommandés et les accusés. Juste pour info j'avais fait un crédit agricole de 15200€ pour rembourser la poste et avoir un petit pécule. J'ai gardé cet argent de côté pour la poste jusqu'en 2022. Crédit que je remboursais tout de même tous les mois avec les difficultés que ça a entraîné. Que je n'ai pu investir jusqu'à aujourd'hui. Ni même une voiture qui a maintenant 13 ans.

Par **Angele 2107**, le **15/02/2023** à **20:53**

Je sais que c'est un dû mais j'ai fait ce qu'il fallait. J'ai payé un crédit pour rien. J'ai gardé l'argent 3 ans. Ils avaient mes coordonnées. La preuve elle a su me téléphoner en janvier. Même téléphone qu'en 2019. Je vous remercie de votre retour par avance. Bien cordialement.

Par **BrunoDeprais**, le **15/02/2023** à **21:16**

Bonsoir, Pour le moment, aucune procédure de recouvrement judiciaire n'a été engagée. Les appels téléphoniques en sont la preuve. N'y répondez pas, de toute façon vous aurez chaque fois un autre interlocuteur qui n'est pas plus au courant du dossier que le précédent. Seuls les écrits resteront. Lorsque vous aurez un écrit, à ce moment là vous pourrez opposer à votre créancier les courriers que vous avez envoyés, et surtout les dates. Un huissier ne peut rien faire à ce jour contre vous, sinon essayer de vous intimider, Il a besoin d'un titre exécutoire, soit d'un passage en justice. Par contre, je peux vous conseiller de mettre l'argent de côté pour honorer la dette. Disposez-vous d'une protection juridique?

Par **Angele 2107**, le **15/02/2023 à 22:00**

Par mail elle m'a envoyé une déchéance du terme. Mais sur celles ci ils ont oublié des mensualités. Ils comptent des impayés depuis 2015. C'est tout ce que j'ai eu venant d'eux depuis octobre 2019. Y a t'il une prescription ? Un moyen de faire réduire ? Mettre de l'argent de côté je ne peux pas. Enfin ça voudrait dire refaire un crédit pour les payer

Par **BrunoDeprais**, le **16/02/2023 à 09:17**

Bonjour, Oui il y a prescription. Surtout ne signez rien. Par contre, on ne peut pas exclure une inscription au FICP.....

Par **Angele 2107**, le **16/02/2023 à 19:07**

Je préfère encore leur payer à l'amiable un minimum. Je ne peux donner que 3000€ mais .. Comment puis je faire pour l'éviter ? Merci beaucoup de votre retour. Bien cordialement

Par **BrunoDeprais**, le **16/02/2023 à 19:17**

Re bonjour, Dans ce cas, il faut négocier, et je dirais d'éviter de donner 3000 d'un coup. Puis tout dépend du montant de la créance, mais faites attention aux intérêts... Maintenant, je ne peux donner un avis qu'en fonction des informations que vous avez données.

Par **Angele 2107**, le **16/02/2023 à 19:24**

Non le crédit il restait 14 000€ en 2019. En 2019 je payais mes mensualités même s'ils disent que j'ai pas payé depuis 2015. Par mail quand ils m'ont appelé elle m'a envoyé une déchéance du terme avec dernier paiement décembre 2015. Puis tous les intérêts ou ils veulent au total 21000€. Ils disent que je devais en 2015, 15000€ environ. Depuis que j'ai écrit en 2019 ils m'ont jamais répondu. Y a que fin janvier qu'elle a appelé et m'a envoyé

ça par mail.rnElle dit l'avoir envoyer par courrier courant janvier à un domicile de 2014 alors que j avais donné mon adresse sur mes courriers et au tél en octobre 2019.rnrnSi y a prescription et que ça « annule » je préfère payer un peu et avoir la paix. Mais même pour 3000€ qui est un exemple je devrais emprunter

Par **Angele 2107**, le **16/02/2023 à 19:27**

Je suis paniquée avec ça car j avais fait ce qu'il fallait et que eux se sont jamais inquiétés jusque là. rnLà elle accepte de me rappeler la semaine d'après en attendant que l'avocat me fasse un retour.rnMoi je l'ai relancé par mail et j attends mais je suis paniquée. Car je commence à peine à sortir la tête de l'eau que ça me tombe maintenant . Je n'ai pas pu investir car j avais refait un crédit pour les rembourser et baisser les mensualités. Crédit qui m'a coûté des frais et je payais les mensualités. En 2022 vu que les fins de mois étaient parfois difficile et que la poste se manifestait pas j ai recouvert ce credit fait pour rien. Mais pendant ce temps je n'ai rien acheté. J'ai 38 ans j'ai le projet d avoir un premier enfant enfin avec une aide médicale . Alors je panique car j avais écrit.

Par **Angele 2107**, le **16/02/2023 à 19:33**

J'avais fait ce crédit car j avais un crédit à la diac pour un véhicule. Quand ma voiture a brûlé avec d autres l'assurance m'a remboursé que 2000€ sur 10000 environ. Pour travailler et racheter un véhicule j au fait ce crédit à la banque postale. rnDepuis j'ai ma voiture qui a 13 ans maintenant. J'étais dans une situation précaire. J'avais avant ça 190€ à la diac avec loyer et salaire de 1200€. Je vivais seule. En résumé voilà/ merci à vous d'avoir pris ce temps pour lire et répondre

Par **BrunoDeprais**, le **16/02/2023 à 19:41**

C'est un peu ce que je craignais, le montant des intérêts et là encore, il n'y a pas de frais de procédure, ce qui pourrait encore largement alourdir le total.rnrnLe montant vaut peut être la peine de consulter un avocat compte tenu qu'il y a prescription, et que vos courrier sont restés sans réponse.rnrnPour le reste, ne vous laissez pas intimider par les e-mails, les appels téléphoniques, les courriers bidons de société de recouvrement, d'huissiers à l'autre bout du pays, etc..rnrnJe pense que la banque sait qu'elle n'est plus dans ses droits, donc tente l'intimidation.

Par **Angele 2107**, le **16/02/2023 à 19:46**

Je suis allée donner tous les documents à un avocat mais je n'ai pas de retour depuis 3 semaines. rnJe sais qu'il est sûrement chargé. J'ai peur de le rappeler de peur de la réponse mais d'accord.rnMerci

Par **Angele 2107**, le **16/02/2023** à **19:54**

Je vais éviter. Mais merci pour tout. rnJe vais lui faire un mail:rnBien cordialement

Par **Angele 2107**, le **22/02/2023** à **10:47**

Bonjour rnJe me permets de revenir vers vous pour une question. L'avocat fait un courrier à la banque postale en disant que le délai de forclusion est passé dans la mesure où ils n'ont pas agi depuis octobre 2019. La poste compte même le dernier paiement en 2015 donc...rnL'avocat m'écrit qu'il faut voir si la banque n'a pas décalé la date de fin de contrat car j'avais obtenu une suspension en 2017 et 2018. Puis repris les paiements en janvier 2019 et dernier paiement septembre 2019. Après je leurs écrivais pour les rembourser suite à un rachat de crédit mais ils ont jamais répondu. rnEst ce que si ils ont décalé la date de fin de contrat je serai encore embêtée?rnEn vous remerciant rnBien cordialement

Par **Angele 2107**, le **03/03/2023** à **19:29**

Maître rnL'avocat devait leur écrire il y a 10 jours mais cette semaine j'ai reçu un courrier de la banque poste me disant qu'ils m'ont inscrite sur le fichier des incidents à la banque de France. rnPouvez vous me guider? L'avocat peut il régler ça? rnSvp rnBien cordialement rn

Par **BrunoDeprais**, le **03/03/2023** à **21:05**

Bonsoir, rnrnLa situation n'est pas idéale, le mieux est de voir avec votre avocat et avec les documents en votre possession.